

INFO-PARENTS DE LA RENTRÉE

Septembre 2021

BULLETIN NUMÉRO 1



**ÉCOLE DE LA
CHAUMIÈRE**

4285, rue René-Chaloult
Québec (Québec) G2B 4R7

Téléphone:

418 686-4040, poste 4006

Courriel:

ecole.chaumiere@cscapitale.qc.ca

Site Web:

cscapitale-ecole-delachaumiere.ca/



Message de la direction

Bonjour à tous, voilà l'année scolaire 2021-2022 lancée ! C'est avec plaisir que j'ai eu l'occasion de saluer vos enfants lors de leur rentrée scolaire. L'intérêt que vous démontrez à la vie scolaire de votre enfant est essentiel dans sa réussite et l'équipe-école se joint à moi pour vous remercier de votre implication en ce temps de pandémie.

La communication avec les parents de nos élèves est également importante pour nous. Ainsi, l'Info-parents paraîtra mensuellement ou aux 2 mois selon le cas. Il vous sera acheminé par courrier électronique et déposé sur le site web de l'école.

Nous vous invitons aussi à consulter régulièrement notre site web, mais surtout la page Facebook de notre école pour tous les détails de la vie scolaire et certaines activités spéciales vécues par nos élèves. Bonne lecture et bonne année scolaire à tous nos élèves et parents Sylvianne Dupont, directrice

Absences et retards : nous vous rappelons qu'il est **très important** de communiquer les absences et les retards de votre enfant au **secrétariat de l'école**, et ce, **même si vous avez avisé son enseignant(e)**. Pour ce faire, veuillez composer le 418 686-4040, poste 3069 ou en envoyant un courriel à delvaux.magalie@cscapitale.qc.ca.

Conseil d'établissement : La première rencontre **aura lieu le mercredi 22 septembre**. L'ordre du jour sera acheminé aux membres en temps et lieu et déposé sur le site web de l'école.

Dates importantes

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

20 septembre 2021

Service de garde ouvert pour les élèves inscrits seulement. Sortie à la ferme Genest

DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE

30 septembre 2021

Tous les élèves doivent être présents à l'école en matinée s'il vous plaît. Il s'agit d'une opération administrative importante et exigée par le ministère.

CONGÉS FÉRIÉS

6 septembre 2021

(service de garde fermé)

Au service de garde important...

AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS :

Vous ne pouvez plus faire de changement sur la fréquentation de votre enfant au service de garde à la journée (départ en autobus, départ avec mamy, diner restaurant avec papa), sauf pour urgence médicale. Toute modification doit être envoyée par courriel la semaine précédant le changement (maximum mercredi soir pour la semaine suivante). Nous avons quotidiennement près d'une centaine de modifications, ce qui peut entraîner des malentendus.

Arrivées : veuillez noter qu'après 8h00 il faut laisser votre enfant dans sa cour d'école ;

Repas : les échanges de nourriture entre les enfants sont interdits en tout temps au service de garde. Merci de vous assurer que votre enfant a suffisamment de nourriture et de collation pour toute la durée de sa journée à l'école. Les micro-ondes ne sont pas disponibles. L'enfant doit donc avoir un repas froid ou un thermos ;

Départs : Les parents qui viennent chercher leur enfant au service de garde peuvent venir à partir de **15h25** ;

Il n'est pas possible de venir chercher ou reconduire votre enfant entre 11h45 et 12h45. L'école est fermée. Il faut venir soit avant, soit après. Merci de votre compréhension.

INFO-PARENTS

Rappels importants de début d'année

Sécurité à l'école IMPORTANT À LIRE ATTENTIVEMENT

Comme à chaque début d'année, nous prenons le temps de revoir quelques règles de sécurité afin d'assurer la bonne marche de la circulation à l'extérieur et à l'intérieur de l'école :

NOUVEAU CETTE ANNÉE :

AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS :

Vous ne pouvez plus faire de changement sur la fréquentation de votre enfant à l'école ou au service de garde à la journée (départ en autobus, départ avec mamy, diner restaurant avec papa, mot dans l'agenda), sauf pour urgence médicale. Toute modification doit être envoyée par courriel au secrétariat ou au service de garde la semaine précédant le changement (maximum mercredi soir pour la semaine suivante). Nous avons quotidiennement près d'une centaine de modifications, ce qui peut entraîner des malentendus.

- **Respecter la zone de débarcadère des autobus scolaires**, le stationnement dans l'allée des autobus est interdit. Cette allée est strictement réservée aux autobus et aux véhicules d'urgences. Une surveillance policière sera présente régulièrement, il en va de la sécurité de vos enfants. VOIR LE PLAN DU STATIONNEMENT JOINT ;

- Les parents qui sont stationnés dans le stationnement de l'école et qui viennent porter leur enfant dans la cour le matin, doivent quitter les lieux afin de laisser la place aux autres parents ;

- Les enfants qui viennent à pied **ne doivent pas arriver avant 8h00** dans la cour le matin, et **12h45** en après-midi afin de s'assurer qu'un surveillant soit présent ;

- Les parents qui viennent conduire leur enfant aux entrées sont priés de rester à l'extérieur de la cour d'école ;

- La cour d'école n'est pas un lieu public lorsque les élèves sont à l'extérieur. Elle est réservée exclusivement à l'usage des élèves de La Chaumière et au personnel ;

- En dehors des heures de service de garde (de 8 h à 15 h 15), les parents peuvent se présenter à l'école que **sur rendez-vous** ;



Médication à l'école IMPORTANT

Pour assurer la sécurité de tous les élèves, nous vous demandons de ne **pas envoyer des médicaments par le biais de votre enfant dans son sac d'école**. Tout médicament devra être remis à un intervenant par le parent concerné. Le personnel de l'école pourra administrer une médication à un enfant aux conditions suivantes :

- 1) Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicament doit être complété (disponible au secrétariat ou en ligne en cliquant sur ce lien : <https://cscapitale-ecole-delachaumiere.ca/wp-content/uploads/2019/06/AUTORISATION-DE-DISTRIBUER-UN-M%C3%89DICAMENT.pdf>) ;
- 2) Une copie du libellé de la pharmacie doit accompagner le médicament. ***Toujours vous assurer d'envoyer le médicament dans le contenant original.
- 3) Le médicament doit être prêt à être administré.

Si ces conditions ne sont pas respectées, nous ne donnerons aucun médicament. Nous demandons aux parents de respecter ces règles en tout temps. Si la situation médicale de votre enfant change, nous vous demandons de nous en informer.

Déclaration de la clientèle IMPORTANT

Nous procéderons à la validation de la clientèle qui fréquente notre école jeudi le 30 septembre en avant-midi (processus obligatoire du MEES). Il est important que les élèves soient présents. Si votre enfant est absent, nous vous demandons de venir à l'école dès vendredi matin au secrétariat pour signer le document qui confirme que votre enfant fréquente bien notre école. Il s'agit pour nous d'une opération administrative obligatoire. Nous sommes donc désolés des incon vénients posés par la présente.



Nous comprenons que les règles ne sont pas toujours agréables, mais si elles existent, c'est vraiment pour la sécurité de vos enfants. Elles sont mises en place en fonction des expériences vécues.



Merci d'habiller votre enfant selon la météo annoncée (pluie, chaleur, froid, etc.) Les enfants sortent tout de même à l'extérieur sous une faible pluie. L'air frais aide à oxygéner le cerveau 😊